

SYSTÈMES DURABLES ET SOLIDARITÉ AMAZONIENNE : L'AGROFORESTERIE COMME LIEN DE COOPÉRATION

SAF TRANS-Amazonia

Créée en 2018, l'association Nature Rights Guyane agit pour défendre les droits humains et ceux de la nature. Face à la pression croissante sur les forêts amazoniennes et aux limites des modèles agricoles intensifs, son projet vise à fédérer communautés locales, chercheurs et agriculteurs autour d'un objectif commun : préserver les écosystèmes tout en renforçant la souveraineté alimentaire par la coopération transfrontalière.

OBJECTIFS

- Promouvoir les systèmes agroforestiers** alliant savoir-faires traditionnels des communautés et modernité
- Renforcer les compétences** des acteurs locaux en agroforesterie syntropique
- Stimuler la coopération entre institutions scientifiques et organisations locales** entre la Guyane française et le Brésil

BÉNÉFICIAIRES

Agriculteurs, jeunes ruraux et acteurs coopératifs engagés dans la transmission et la mise en œuvre de pratiques agroforestières durables dans les territoires amazoniens

ACTIVITÉS CLÉS

- Formations pratiques et **échanges de savoirs** sur l'agroforesterie syntropique
- Appui aux initiatives locales en Guyane française, Amapá et Pará
- Mise en réseau des acteurs** et des coopératives agricoles
- Mobilisation des instituts de recherche pour renforcer la filière

RÉSULTATS ATTENDUS

- Des systèmes agroforestiers implantés ou renforcés dans les zones
- Connaissances locales et scientifiques croisées
- Partenariats structurés entre les territoires
- Visibilité accrue pour l'agroforesterie comme solution durable

#AGROFORESTERIE ET SAVOIRS PARTAGÉS

Le projet s'appuie sur **l'agroforesterie comme levier d'apprentissage mutuel et de solidarité entre acteurs amazoniens**, en favorisant le partage d'expériences, le dialogue interculturel et l'appropriation locale de pratiques agricoles durables dans une **logique de souveraineté alimentaire**.

PORTEUR DU PROJET



NATURERIGHTS

naturerights.com



TERRITOIRES PARTENAIRES

Brésil - Amapá et Pará

PARTENAIRES PRINCIPAUX

- Réseau des Savoirs de la Forêt - GF
- Coopérative agricole de Tomé Açu - BR
- INRAE Antilles-Guyane - GF
- Centre national de recherche agronomique
- Embrapa - BR
- Municipalité de Santana (Amapá) - BR
- Escolas Família Agrícola do Amapá - BR

BUDGET TOTAL

102 300 €

FINANCEMENT CORÉOM

74 300 €

DURÉE DU PROJET

11 MOIS

Démarrage : février 2025

INITIATIVE SOLIDAIRE PORTÉE ET SOUTENUE PAR

“

Cultiver ensemble, c'est faire pousser des savoirs, des liens et des solutions durables face aux défis de demain.

- Massiri Gueye, coordinateur - **Nature Rights**

”

Double dispositif d'accompagnement et de financement des organisations de la société civile ultramarines, le programme **CORÉOM - Coopération régionale ultramarines** - encourage les dynamiques de coopération régionales et internationales des associations basées en Guadeloupe, Guyane, Martinique, à Mayotte et à La Réunion.

Soutenu financièrement par l'Agence française de développement (AFD) et par la Fondation de France, CORÉOM est mis en œuvre par La Guilde, avec un ensemble de réseaux territoriaux et partenaires relais dans les cinq territoires.



PLUS D'INFORMATIONS : COREOM@LA-GUILDE.ORG